



CORONAVIRUS

COMMUNIQUE DU CONSEIL ADMINISTRATIF SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 2020

Sécurité

Les quais ont été fermés au stationnement (rives droites et gauche). Les APM et la police cantonale peuvent amender.

Des vaubans ont été installés au chemin Byron afin d'empêcher le stationnement.

Les taxes relatives à l'occupation du domaine public (empiètements et fouilles) ne seront pas facturées durant la période d'interruption COVID-19 et reportées gratuitement sur une même période, dès possibilité.

Ecoles

Aucun élève n'a fréquenté l'école du Manoir cette semaine.

Durant les vacances scolaires de Pâques, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, d'entente avec le département de la cohésion sociale, a fait appel à la FASe pour assurer un service d'accueil pour les enfants des familles mobilisées ou avec des besoins avérés de prise en charge. Cet accueil aura lieu du 14 au 19 avril dans les jardins robinson situés sur le territoire du canton.

- GIAP

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a modifié la procédure d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021.

Les inscriptions sur site des 25 et 29 avril 2020 sont annulées et remplacées par une procédure en ligne.

Les parents sont invités à se rendre sur le portail internet my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches de l'Etat de Genève du 2 avril au 15 mai 2020, dernier délai, pour y saisir leurs inscriptions (nouvelles inscriptions et renouvellements)

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priées d'appeler le 022.304.57.70.

Social

- Plan de solidarité communal

Une quarantaine de seniors font appel à ce dispositif pour la livraison de denrées. Pour l'instant, elles sont assurées les mardi et vendredi par des sapeurs-pompiers bénévoles.

Pour celles et ceux qui ont fait la demande, des repas sont livrés par l'IMAD.

- Crèche « Jardins de La Gradelle »

La demande de dérogation pour la poursuite du chantier a été déposée par l'architecte, mais son obtention risque d'être difficile.

Environnement, agriculture & énergie

- Cartes CFF

Le lien pour les commandes de cartes CFF a été bloqué sur le site communal le 18 mars 2020.

Renseignements pris auprès des CFF, c'est aux communes de décider si elles remboursent ou pas les cartes vendues.

Le Conseil administratif décide que la commune remboursera les cartes CFF achetées pour la période allant du 13 mars 2020 jusqu'à la fin du confinement. Les requérants devront soumettre leur demande accompagnée du-des billet-s avec le numéro d'IBAN et le nom du titulaire du compte pour le remboursement.

Cette information est mentionnée sur le site de la commune.

Le Conseil administratif décide également de ne pas confirmer sa commande des lots de billets valables à partir du 1^{er} juin 2020. Une nouvelle commande sera effectuée, dès que la situation sera redevenue stable.

Constructions

Pour les chantiers en cours (restaurant de La Closerie, bâtiment du Gerdil et ponton au quai de Cologny), les architectes ont été contactés pour savoir s'ils pourraient être ouverts. Ces réouvertures semblent toutefois compliquées, en raison notamment du manque de fournitures, de la difficulté d'appliquer les mesures et du fait que certains collaborateurs viennent de France.

Routes & espaces publics

Il a été procédé à la pose de rubalise sur les espaces de jeux des parcs du CSC, du Gerdil, de l'école du Manoir et de l'école de Pré-Picot.

Administration

- Télétravail

Plusieurs membres du personnel collaborent déjà en télétravail. Des accès supplémentaires sont en cours de déploiement.